



L'animateur "Loisirs Tous Publics"

- Conçoit des actions qui s'inscrivent dans le cadre de l'Education Populaire.
- Conduit des temps d'animation en direction de différents publics en valorisant la découverte d'activités.
- Mobilise les publics autour de projets communs et de découverte du territoire.
- Participe au fonctionnement et à la gestion de la fonction employeur.

Les animateurs interviennent sur différents territoires. Pour accompagner la démarche éducative dans le cadre des loisirs éducatifs, l'animateur est au cœur de la vie locale ; il participe ainsi à son dynamisme et au développement du lien social. Ceci l'amène à s'impliquer dans les projets en portant un regard sur l'évolution des différents accueils de loisirs, et à contribuer à la mixité sociale.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Loisirs Education & Citoyenneté Formation
7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
www.lecgs.org
Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Se renseigner auprès de l'organisme sur la date limite de dépôt du dossier d'inscription.

Pour vous inscrire, vous devez satisfaire aux exigences préalables suivantes :

Etre titulaire d'un des diplômes suivants : BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT ou d'un diplôme de niveau IV, ou d'un diplôme attestant de compétences à animer un groupe.

Si vous n'êtes pas titulaire de l'un de ces diplômes, vous devrez présenter **un dossier retraçant votre expérience en matière d'animation** en vue de vérifier, lors d'un entretien avec l'organisme de formation, les exigences préalables à l'entrée en formation BPJEPS.

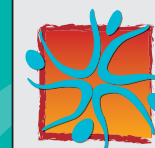
Le dossier d'inscription est à retirer auprès de LE&C Formation ou sur notre site internet www.loisireduc.org et à retourner au plus tard à la date limite de dépôt mentionnée sur le dossier.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Loisirs Education & Citoyenneté Formation
7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 73310573431
Agrément Jeunesse et Education Populaire N°09-072-08



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Brevet Professionnel de la Jeunesse,
de l'Education Populaire et du Sport



SPECIALITE
Loisirs
Tous
Publics

UCA : L'animateur intègre dans ses projets la participation à la vie locale.

LE&C Formation est l'institut de formation du réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, réseau de dimension interrégionale, association laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. **LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans les domaines de l'action sociale, les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelles, les séjours, la formation...**

LA FORMATION

Le BP JEPS est un diplôme de niveau IV de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Il s'agit de former des animateurs professionnels capables d'élaborer des projets d'animation et d'en appréhender les responsabilités périphériques.

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de plusieurs unités capitalisables (UC) :

- 4 UC transversales communes à toutes les spécialités du BP JEPS.
- 5 UC spécifiques à la spécialité préparée.
- 1 UC d'adaptation (UCA) est proposée par l'organisme de formation. Elle lui est spécifique et propose l'adaptation à un milieu, à une fonction ou à un contexte professionnel de l'animation.

UC : "l'animateur intègre dans ses projets la participation à la vie locale"

L'obtention de ce diplôme est conditionnée par la réussite aux épreuves certificatives.

L'ORGANISATION

LE POSITIONNEMENT

Le positionnement a lieu en amont de la formation. Il permet de prendre en compte l'expérience du candidat et son parcours de formation antérieur afin d'individualiser la formation.

La formation, modulable, permet une articulation avec la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'ALTERNANCE

La formation en alternance se structure sur la base des éléments qui ont été identifiés lors du positionnement. Tout au long de la formation sur la structure d'accueil, le stagiaire est accompagné par un tuteur.

L'organisme de formation vérifie l'adéquation entre :

- Le tutorat mis en place
- Les éléments propres à la structure d'alternance
- Le parcours professionnel et de formation du candidat



Loisirs Education & Citoyenneté

Formation

Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

NOS SESSIONS DE FORMATION

Du 19 septembre 2016 au 15 septembre 2017

Coût de la formation : 5 968,20 €
+ 5€ d'adhésion

Dates
prévisionnelles

Du 6 mars 2017 au 1er mars 2018

Coût de la formation : 6090 €
+ 5€ d'adhésion

Informations collectives :

Le 30 septembre et le 25 novembre 2016 de 9h30 à 11h

Nombre d'heures en centre de formation :

609 heures

Nombre d'heures en structure :

952 heures

Nous sommes à votre disposition pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de LE&C Formation ou sur notre site internet www.lecgs.org



web